

Arrêté du 18 octobre 2011 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance d'Orléans
NOR : JUSB1128762A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1er septembre 2011, mis fin aux fonctions de Madame Sylvie PASQUIER épouse HANNEQUIN, adjointe administrative, en sa qualité de régisseuse suppléante du tribunal d'instance d'Orléans.

Article 2

Madame Nausicaa BOBINEAU-LAUBRETON, greffière du 2ème grade, est nommée, à compter du 2 novembre 2011, régisseuse suppléante du tribunal d'instance d'Orléans.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Orléans en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 18 octobre 2011.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK